

Gabon-Divers-Insalubrité dans le 2^e arrondissement de Ntoum/ GSEZ



LIBREVILLE, 23 février (Infosplusgabon) - Gabon Special Economic Zone (GSEZ) a procédé lundi à la remise d'un important don, essentiellement composé de 30 bacs à ordures d'une capacité de 200 litres chacun, en soutien aux efforts de lutte contre l'insalubrité des Autorités municipales du 2^e arrondissement de la commune de Ntoum, rapporte un communiqué de presse parvenu mardi à la rédaction d'Infosplusgabon.

La mairesse de localité de Ntoum (située à environ 40 km de Libreville), Anasthasia Assengone épouse Bekalé Ntoutoume a réceptionné le matériel, en présence d'Ernest Ndong Ekwaghé, deuxième-adjoint au maire de Ntoum, des Elus locaux ainsi que des Auxiliaires de commandement, rapporte le communiqué de presse.

Gabon Special Economic Zone (GSEZ), a réussi à opérer une mutation complète du secteur bois local qui a permis de propulser le Gabon sur le marché international du bois, et en a fait le premier exportateur de placage en Afrique et second exportateur mondial.

Forte de ces réalisations, GSEZ a contribué à la création de près de 8000 emplois directs et a récemment été nommée meilleure Zone Economique Spéciale dans le monde dans le domaine de la production de bois par le classement FDI intelligence du Financial Time.

Toujours selon le communiqué, « si les retombées économiques de l'industrialisation, toutes filières confondues, au sein de la ZES sont incontestables, l'heure est à l'amélioration de la qualité et de la durabilité, afin de répondre à des exigences environnementales croissantes. C'est dans une stratégie de développement durable que GSEZ offre son soutien à la commune de Ntoum qui ne possédait pas les poubelles nécessaires à l'élimination correcte des déchets ».

Notons que la cérémonie s'est déroulée sur l'esplanade de la mairie, dans le strict respect des mesures barrières et des gestes d'hygiène et notamment pour renforcer les efforts dans la lutte contre la pandémie du coronavirus.

Pour sa part, la mairesse a remercié GSEZ, représentée par Monsieur Anil Prashar, directeur QHE (Qualité, Hygiène, Environnement), en ces termes : « Monsieur le Directeur, l'acte que vous posez ce jour, est pour nous, populations du deuxième arrondissement (de Ntoum), un acte de haute portée, qui confirme que GSEZ est une entreprise citoyenne qui concoure à l'amélioration des conditions et du cadre de vie de nos populations ».

Rappelons que Gabon Special Economic Zone est une joint-venture créée en 2010 avec le concours d'Olam International Ltd. (40,5%), la République Gabonaise (38,5%), et Africa Finance Corporation (21%).

La GSEZ est une zone industrielle dynamique qui s'étend sur 1 126 ha avec 164 entreprises de 15 pays, opérant dans 17 secteurs industriels différents.

Sous la houlette d'ARISE Integrated Industrial Platforms (IIP) qui compte parmi ses assets plusieurs zones industrielles en Afrique, notamment au Benin (Glo-Djigbe Industrial Zone) et au Togo (Plateforme Industrielle d'Adetikope), GSEZ s'est établie comme une référence dans la promotion des produits du bois et ses dérivés, note-t-on. (Source **GSEZ**).

FIN/ INFOSPLUSGABON/OFT/GABON2021

© Copyright Infosplusgabon